

CHARTRE DU JOURNAL LE BAGOU

ENTÉRINÉE EN TABLE DE CONCERTATION DU 03 DÉCEMBRE 2008

Journal étudiant du cégep du Vieux Montréal

1. But

Le mandat du journal *Le Bagou* est de diffuser tout matériel (textes et images) reçu, conforme au point 6 de la charte.

Le Bagou est également soumis aux mandats et à la charte de l'AGECVM, excepté pour la féminisation (voir point 6).

2. Ligne politique et directrice

Le journal *Le Bagou* étant le produit d'artisans bénévoles et non concertés, les auteurs assument personnellement les idées soutenues dans chacun de leur article, dans la mesure où ces articles sont conformes à la charte du *Bagou*.

Le contenu des articles reçus avant la parution ne peut être divulgué avant que le journal soit publié, sauf si l'auteur le désire.

L'utilisation des ordinateurs privilégie le travail concernant le journal. Donc, si les ordinateurs sont tous en cours d'utilisation pour des travaux autres que ce qui concerne le Bagou, les membres peuvent demander la place s'il s'agit d'effectuer un travail pour le journal.

3. Texte ou image provenant de l'extérieur du cégep du Vieux Montréal

Les textes des non étudiants, étant naturellement minoritaires de par l'emplacement physique du local du journal, sont acceptés, s'ils sont conformes à la charte du *Bagou*.

4. Publicité

Le choix des publicités dans le journal revient aux membres du journal. Les membres définissent les règles éthiques utilisées pour la sélection des publicités. Les publicités des corporations multinationales, de l'armée et des institutions financières sont interdites.

5. Publication

Le Bagou ne s'engage pas à publier un nombre précis de journaux par session. Il ne s'engage pas non plus à publier une édition à intervalle régulier. Les membres du journal sont libres de choisir les dates de tombée et le nombre d'éditions qu'ils souhaitent publier dans une session. Ces choix visent une meilleure qualité des éditions ainsi qu'une conciliation entre étude et activités parascolaires.

6. Conformité des textes

Les textes publiés doivent être exempt de diffamation et le respect des individus doit être assuré.

Toute personne dont l'article est refusé est avertie oralement ou par écrit dans les plus brefs délais

Les correcteurs ne devront en aucun cas modifier le contenu ou la formation d'un texte sans obtenir d'abord le consentement de l'auteur. Ils peuvent par contre corriger les fautes grammaticales ou orthographiques en tout temps.

Si les membres du journal jugent qu'un texte est illisible par sa longueur, son incohérence ou ses lacunes syntaxiques, le texte se verra refusé

Étant un médium pour les étudiants, le journal publiera des textes conformes à la charte dont les sujets sont relatifs aux polémiques de l'association étudiante, dans la mesure où seules les idées seront confrontées. Toutefois, il est possible de nommer les personnes qui ont émis les dites idées si ces dernières ont été émises dans un cadre public et officiel.

La féminisation des textes est à la discrétion de l'auteur, excepté pour les textes au nom de l'équipe de rédaction du journal. Cette décision vise à favoriser la fluidité de la lecture de l'article. De plus, la féminisation est un moyen de pression qui ne fait pas consensus et rappelons que le journal étudiant est un journal de tous et en ce sens, il fait consensus.

7. Page couverture

Les pages couverture des personnes n'étant pas membres officiels du comité devront être soumises à la date de tombée générale. Si aucune page n'est soumise, les membres du journal se chargeront de trouver une page couverture. La page couverture est sujette aux mêmes critères de sélection que le reste du journal. Nous favorisons les pages couverture en lien avec l'éditorial décidé en AG du comité. Les créateurs des pages couverture seront informés de la décision finale. Le créateur de la page couverture qui sera choisie, s'engage à réaliser cette page couverture à l'aide du logiciel de mise en page du journal.

8. Éditorial

Les membres du comité s'engagent à créer un comité de rédaction pour chaque parution pour écrire un éditorial au nom de l'équipe du journal. Le journal favorise les éditoriaux d'actualité.